

N°	3	2	2
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE**

- 3 OCT. 2012

<p>OBJET :</p> <p>- Désignation des représentants de l'Institution au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Bresle</p>	<p>L'an deux mil douze</p> <p>Le jeudi 20 septembre à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER.</p> <p><i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 14 septembre 2012, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i></p> <p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. DECORDE, M. DESTRUEL, M. PATIN.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET, M. SENEAL.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>18 juillet 2012</p> <p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 6</p> <p>Votants 6</p>	<p><b><u>- Désignation des représentants de l'Institution au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Bresle</u></b></p> <p>La Commission Locale de l'Eau (CLE) ayant été constituée en avril 2006, il est nécessaire, tous les 6 ans, de procéder à son renouvellement. Ainsi sont à désigner, conformément à la circulaire du 21 avril 2008 relative aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (NOR : DEVO0809212C), deux membres titulaires représentant l'Institution de la Bresle pour siéger à la CLE : un pour la Seine-Maritime et un pour la Somme.</p> <p>Mme la Présidente propose que soient reconduits dans ces fonctions les membres du Conseil qui y siégeaient déjà, à savoir M. SENEAL au titre de la Seine-Maritime et M. BIGNON au titre de la Somme.</p> <p>Le vote à main levée est plébiscité, à l'unanimité, par les membres du Conseil.</p> <p><i>Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, élit comme représentants de l'Institution au sein de la CLE du SAGE Bresle :</i></p> <p>- M. BIGNON (pour la partie Somme)</p> <p>- M. SENEAL (pour la partie seinomarine)</p>

Date de publication et de transmission  
au représentant de l'Etat : 01/10/2012

Acte exécutoire le : 01/10/2012

la Présidente de l'Institution Interdépartementale  
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
Mme Marie-Françoise GAOUYER  
3, rue Secur Radu - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.epib-bresle.com

Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
Marie-Françoise GAOUYER

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
1 P113 Bresle  
3, rue Secur Radu - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.epib-bresle.com